

CAP

RÉPARATION ENTRETIEN
DES EMBARCATIONS DE
PLAISANCE

EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Rompsay - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46.00.22.80

Contact : Eric LE NEVANEN – Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant, du diagnostic et de la réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mers. Il sait aussi bien démâter que changer un joint de moteur ou réparer une coque plastique.

Dans le cadre de son activité, il utilise des appareils de contrôle, de diagnostic et de mesures électroniques.

Par ailleurs, il doit savoir entretenir de bonnes relations avec les clients.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être polyvalent.
- Participer à un travail d'équipe.
- Être capable d'effectuer toutes les opérations de maintenance usuelle.
- Être adroit.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Mécanicien bateaux.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : calendrier comprenant des périodes 1 à 2 semaines de formation par mois, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro Maintenance nautique.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 40,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 42,00 %

• Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

